

**Golf Canada**

Suite 1 – 1333 Dorval Drive  
Oakville ON  
Canada L6M 4X7

T 905.849.9700  
1.800.263.0009  
F 905.845.7040  
E [info@golfcanada.ca](mailto:info@golfcanada.ca)



PROUD MEMBER  
FIER MEMBRE

Mis à jour le 11 février 2012

## Comité du handicap et de l'évaluation de parcours

### Paramètres

#### Mandat

Le Comité du handicap et de l'évaluation de parcours est un comité d'exploitation du chef de la direction de l'Association Royale de Golf du Canada (active sous l'appellation de Golf Canada), ci-après désignée sous le nom de « Golf Canada ». Il lui incombe d'aider le chef de la direction à remplir ses responsabilités de contrôle touchant le système de handicap et le système d'évaluation de parcours de Golf Canada au Canada.

#### Fonctions principales du président (de la présidente)

En s'acquittant de son rôle, le président (la présidente) travaillera en étroite collaboration avec le personnel pour accomplir les tâches suivantes :

- Fournir son avis sur le choix des délégués (membres du personnel/bénévoles) spécialistes des Règles en vue de rencontres internationales;
- Approuver les budgets consacrés au système de handicap et aux évaluations de parcours pour fins de recommandation au conseil d'administration
- Travailler de concert avec la personne ressource du personnel pour planifier les réunions
- Soutenir les membres du Comité entre les réunions pour remplir les tâches
- Fournir au besoin des rapports écrits au chef de la direction

#### Tâches principales du Comité

En remplissant son mandat, le Comité exécutera les principales tâches suivantes :

- Gérer les systèmes nationaux officiels de handicap et d'évaluation de parcours au Canada;
- Maintenir la position et la réputation de l'organisation à titre d'autorité au Canada en ce qui concerne toutes les questions liées au handicap et à l'évaluation de parcours;
- Effectuer des évaluations et des examens continus des systèmes actuels de handicap et d'évaluation de parcours et recommander toutes améliorations nécessaires aux systèmes pour qu'ils soient les meilleurs possible pour le Canada;
- Surveiller le processus d'octroi de licences aux associations de golf provinciales et aux clubs membres pour l'utilisation du système de handicap et du système d'évaluation de parcours de Golf Canada;
- Observer la certification et l'octroi de licence aux fournisseurs de logiciels de handicap qui fournissent des services de calcul de handicap aux associations provinciales de golf et aux clubs membres;
- Travailler en collaboration avec le Comité des membres pour mettre en œuvre et recommander les actions nécessaires pour protéger le système de handicap et le système d'évaluation de parcours de Golf Canada de manière à empêcher des clubs ou des groupes d'utiliser illégalement ces systèmes;

"Golf Canada" and "Golf Canada & Design" are trademarks and service marks of the Royal Canadian Golf Association and may not be used without its permission. / « Golf Canada » et les dessins de marque « Golf Canada » sont des marques de commerce enregistrées et des marques de service de l'Association Royale de Golf du Canada et ne peuvent être utilisées sans son autorisation.

**Golf Canada**

Suite 1 – 1333 Dorval Drive  
Oakville ON  
Canada L6M 4X7

T 905.849.9700  
1.800.263.0009  
F 905.845.7040  
E [info@golfcanada.ca](mailto:info@golfcanada.ca)



- Mettre au point des programmes éducatifs et de sensibilisation portant sur le système de handicap et le système d'évaluation de parcours de Golf Canada;
- Mettre au point un programme uniforme et cohérent pour l'application du système de handicap et le système d'évaluation de parcours de Golf Canada grâce à des initiatives promotionnelles, éducatives et de formation pour les clubs membres, les golfeurs membres et les évaluateurs de parcours des associations provinciales de golf.
- Assurer une utilisation uniforme et correcte du système de handicap et du système d'évaluation de parcours de Golf Canada partout au Canada;
- Mettre au point des pistes et des moyens pour augmenter le nombre de personnes participant aux séances d'information/éducatives consacrées au handicap et à l'évaluation de parcours et pour augmenter le nombre d'évaluateurs de parcours certifiés;
- Fournir des commentaires annuels dans le cadre du processus de planification stratégique de Golf Canada; et
- Remplir les tâches additionnelles pouvant être confiées au Comité par le conseil d'administration de temps à autre.

**Nominations**

Les membres sont nommés au Comité par le conseil d'administration dans les 30 jours de chaque assemblée générale annuelle et leur mandat est d'un an. On s'attend à ce que les membres du Comité remplissent un minimum de trois mandats d'un an. S'il y a un poste vacant au sein du Comité, pour quelle que raison que ce soit, le conseil d'administration peut nommer une personne qualifiée pour occuper ce poste pendant le reste du mandat. Le conseil d'administration peut révoquer tout membre du Comité.

**Composition**

Le Comité sera composé de trois à six personnes, qui seront choisies conjointement par le président (la présidente) et le chef de la direction, en tenant compte de leurs connaissances, de leur expérience et de leur intérêt touchant le système de handicap et le système d'évaluation de parcours de Golf Canada. Les membres choisis pour faire partie du Comité doivent refléter dans la mesure du possible la nature diversifiée des membres de Golf Canada, y compris la langue, le sexe, l'origine géographique et l'ethnicité. Le conseil d'administration nommera le président (la présidente) du Comité, qui doit être un gouverneur ou un directeur. Le président (la présidente) peut remplir un maximum de quatre mandats d'un an. Dans le cas de résolutions qui requièrent un vote, le président (la présidente) disposera d'un vote, mais il (elle) n'aura pas un deuxième vote dans l'éventualité d'une égalité.

**Réunions et ressources**

Le Comité peut tenir des réunions par téléphone ou en personne, au besoin. Les réunions se tiendront à la demande du président (de la présidente). Le Comité recevra les ressources nécessaires de la part de Golf Canada pour remplir son mandat et des membres du personnel aideront le Comité à accomplir son travail.

"Golf Canada" and "Golf Canada & Design" are trademarks and service marks of the Royal Canadian Golf Association and may not be used without its permission. / « Golf Canada » et les dessins de marque « Golf Canada » sont des marques de commerce enregistrées et des marques de service de l'Association Royale de Golf du Canada et ne peuvent être utilisées sans son autorisation.

**Golf Canada**

Suite 1 – 1333 Dorval Drive  
Oakville ON  
Canada L6M 4X7

T 905.849.9700  
1.800.263.0009  
F 905.845.7040  
E [info@golfcanada.ca](mailto:info@golfcanada.ca)

**Rendre compte**

Le Comité relève du chef de la direction. Un procès-verbal sera produit pour chaque réunion et les procès-verbaux et les rapports seront soumis au chef de la direction dans les 60 jours suivant chaque réunion du Comité. Les procès-verbaux seront ensuite accessibles pour examen sur la page Web des gouverneurs.

**Examen et approbation**

Ces paramètres ont été approuvés par le conseil d'administration et ils peuvent être soumis à une étude et révisés de temps à autre par le conseil d'administration.

"Golf Canada" and "Golf Canada & Design" are trademarks and service marks of the Royal Canadian Golf Association and may not be used without its permission. / « Golf Canada » et les dessins de marque « Golf Canada » sont des marques de commerce enregistrées et des marques de service de l'Association Royale de Golf du Canada et ne peuvent être utilisées sans son autorisation.

Love the game.  
Grow the game.

[golfcanada.ca](http://golfcanada.ca)

Pour l'amour du golf.  
Pour l'avenir du golf.